

Séance du **28 mars 2013**

Présidence de **M. Patrick Bertschy**, président

**Rapport sur « PMU – Mesure F 1-3 – Modification du statut de zones de stationnement » (2013/P04)**

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

**VU** le préavis n° 04/2013, du 14 février 2013 concernant « PMU - Mesure F 1-3 Modification du statut de zones de stationnement » ;

**VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

**d é c i d e**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 327'000.- pour financer l'achat et l'installation de trente nouveaux horodateurs et des modifications d'horaires sur des horodateurs existants, conformément aux objectifs du PMU ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte de bilan «Dépenses d'investissements» ;
3. d'amortir le crédit demandé en une seule fois par prélèvement sur le Fonds de réserve «exploitation des parcomètres», compte de bilan n° 9280.03.

Ainsi délibéré en séance du **28 mars 2013**.

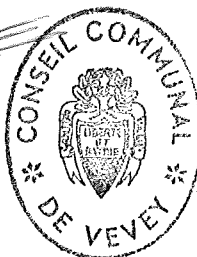
Adopté à une très large majorité (quelques avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 2 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président



Patrick Bertschy



la Secrétaire



Carole Dind